CERTIFICAT DE GARANTIE DE PRODUITS BIOLOGIQUES

Association EDEN TEAM

Du Groupe local de Papara

N° de CERTIFICAT : PV202409102

GARANTI BIO PASIFIKA

VALABLE :	DU	JOUR	MOIS	ANNEE	AU	JOUR	MOIS	ANNEE
		09	03	2026		08	03	2027

En vertu de **l'ARRETE n°9356 CM** du **18 décembre 2012**, portant l'agrément du SPG BIO FETIA,
Ce certificat atteste que les produits de l'exploitation mentionnée ci-dessous sont conformes à la

NORME OCEANIENNE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ARRETE n° 1203 CM du 12 août 2011

Art 1er – En application de la loi du pays n°2011-1 LP susvisée, est approuvée, comme norme de référence en agriculture biologique pour la Polynésie française, la norme océanienne d'agriculture biologique (NOAB) et ses procédures d'applications.

LA VALIDITE S'APPLIQUE EXCLUSIVEMENT SUR LES PRODUITS MENTIONNES CI-DESSOUS :

Productions végétales : Pépinières et fruits.
Abiu, acérola, achachaïru, uru, avocatier, badamier, bunchosia, cacaoyer, cafeier, pomme étoile, carambolier, canistel, casimiroa, mape, uru taratoni, citronnier, cocotier nain, cœur de bœuf, corossolier, langsat, durian,figuier, fruit de la passion, goyavier, grenadier, kaki noir, kumquat, longan, macadamia, mamey, manguier, melinjo, noyer, pakayer, Papayer, mangoustine, pitaya, kava, cajou, pomme cannelle, pomme cythère, ahi'a, raisin de mer, ramboutan, rollinia, safoutier, sapotillier.
Des plants de semis de légumes.

La Présidente du SPG :
Mme Tiare LELOCH

SPG BIO FETIA N° TAHITI A08794 Tél : 87 35 49 35 BP 42884 PAPEETE
info@biofetia.pf
PIRAE, route de l'hippodrome avenue Tuterai Tane